



Elodie Baklouti, Fabrice Hirsch

*Université Paul Valéry
UMR 5267 Praxiling, CNRS,
Montpellier, France*

Mise en parallèle des dimensions linguistiques et prosodiques de l'ironie

Abstract

As part of this paper we want to question the possible link between prosody and linguistic realization of irony. In other words, we want to determine if the speaker who utters an ironic statement transmits prosodic signals to allow his interlocutor to recognize the irony. Indeed, in the literature on the subject, many authors believe that, in some contexts, prosody is the only indication of the interlocutor's recognition of irony (Eggs, 2009 for ex.). Some researchers even speak of intonation peculiar to irony (Fonagy, 1991). The existence of this specific intonation, however, has never been demonstrated, as no real consensus exists on the subject in the literature. Thus, Bryant and Tree (2005) showed that only rhythmic aspects play a major role in the production of an ironic statement. According to these, a slower speed would be the only prosodic feature associated with irony. To verify or refute these assumptions and assess the nature of the relationship that may exist between prosody and linguistic realization of irony, we intend to base our argument on an experiment conducted on a group of speakers we asked to read a statement categorized as ironic, then we asked them to read the same statement categorized as neutral.

Keywords

Irony, linguistics, prosody

1. État de l'art

1.1. La prosodie

La prosodie se définit généralement comme l'étude du rythme et de l'intonation dans la parole. En d'autres termes, une étude prosodique est susceptible de porter sur tous les éléments suprasegmentaux présents dans un signal de parole. La durée

des segments, qui impacte le débit de la parole, la fréquence fondamentale, responsable de la sensation de hauteur, l'intensité, procurant la sensation de puissance vocale, sont les paramètres les plus généralement utilisés en vue de décrire les variations de cadences et de mélodie dans un énoncé (Lacheret, 2011 : 28).

Plusieurs fonctions sont généralement attribuées à la prosodie (Martinet, 1960 : 108) : celle-ci permet notamment de distinguer une phrase affirmative d'une phrase interrogative, raison pour laquelle il est possible de parler de fonction distinctive. Le rythme et l'intonation peuvent également être utiles en vue de hiérarchiser syntaxiquement un énoncé ; on parlera alors de fonction démarcative. Enfin, la prosodie peut également avoir une fonction expressive, dans la mesure où elle permet de laisser transparaître une émotion ou encore de donner une connotation à un énoncé (Léon, 1993 : 38). Par conséquent, il est permis de penser qu'un sens secondaire donné à un énoncé peut être marqué d'un point de vue rythmique et/ou intonatif.

1.2. L'ironie

D'un point de vue rhétorique, l'ironie peut se définir comme un « énoncé par lequel le locuteur dit le contraire de ce qu'il veut faire entendre » (Fontanier, 1977 : 145). Dans le cadre de notre article, on parlera plus spécifiquement d'ironie pour désigner un écho implicite qui est fait à un énoncé dont le locuteur veut marquer le manque de pertinence, voire l'absurdité (Sperber, Wilson, 1978 : 409) : « le locuteur fait écho à une proposition d'une manière propre à manifester qu'il la désapprouve soit parce qu'elle manque de vérité (et partant de pertinence), soit parce qu'elle manque directement de pertinence ». C'est à partir de ces définitions que nous avons pu former des énoncés ironiques pour la constitution d'un corpus dit « naturel ». De nombreux linguistes partent du principe que l'ironie est marquée prosodiquement (Kerbrat-Orecchioni, 1980 ; Eggs, 2009). Cette affirmation repose pourtant uniquement sur une appréhension empirique de l'ironie. À l'heure actuelle, aucune étude ne démontre formellement que le locuteur marque son ironie par des signaux prosodiques. Partant du fait que l'ironie s'énonce de manière indirecte, on peut postuler que des éléments non-verbaux, dont la prosodie, participent à sa reconnaissance, raison pour laquelle notre étude vise à analyser la relation entre le rythme et l'intonation d'une part et la réalisation linguistique de l'ironie d'autre part. Anne Karpf évoque justement le fait que trop peu d'études linguistiques prennent en considération cette dimension prosodique ou « vocale » dans l'étude de la production de sens des énoncés, la mise en lien des plans linguistique et prosodique étant pourtant essentielle dans le processus de la communication humaine : « La plupart des études linguistiques sur la conversation laissent de côté le véhicule qui la rend possible. Voix et discours sont traités à l'identique, et le discours l'est à peine davantage qu'un simple langage parlé. Le langage parlé est considéré com-

me porteur essentiel du sens, comme si la voix n'était que le véhicule des mots, la force qui gouverne la direction et la vitesse d'une phrase. Nous décortiquons le langage pour en débusquer le sens sémantique, puis nous jetons la voix comme nous nous débarrasserions d'un détritrus » (Karpf, 2008 : 245).

1.3. Objectif et hypothèse

L'objectif de ce travail sera de vérifier l'existence d'une « prosodie de l'ironie » en parole dite « normale ». En d'autres termes, nous nous poserons la question de savoir s'il existe une prosodie de l'ironie. Notre hypothèse est que les locuteurs pourraient s'aider d'une intonation particulière pour faire passer de l'ironie, notamment lorsqu'un énoncé est ambigu. Le rythme et l'intonation aiderait ainsi à faire passer un sens supplémentaire en direction de l'interlocuteur.

2. Méthodologie

2.1. Le corpus

Dix locuteurs (5 hommes et 5 femmes) ont été enregistrés dans une chambre insonorisée en train de prononcer 10 phrases sur un ton neutre puis sur un ton ironique. Pour chaque phrase, un contexte était initialement présenté à l'écrit. Ce contexte pouvait faire en sorte d'obtenir soit une phrase sur un ton neutre (en a), soit une phrase sur un ton ironique (en b), comme il est possible de le constater dans le cas suivant :

(a) Paul et Martin finissent leur café lorsque une jolie serveuse vient leur demander s'ils souhaitent prendre autre chose. Ils répondent négativement et Paul en la regardant s'éloignant, admiratif, dit à Martin :

— Elle est vraiment belle.

(b) Paul et Martin sont venus s'asseoir à la terrasse d'un café dans lequel Paul a croisé une serveuse qu'il a trouvée superbe, ce qu'il n'a pas manqué de dire à Martin. Alors qu'ils se sont rendus dans ce café afin que Martin constate la beauté de celle-ci, une serveuse aux traits disgracieux vient leur demander s'ils souhaitent prendre quelque chose. Ils répondent négativement et Martin en la regardant s'éloigner, s'adresse à Paul ironiquement :

— Elle est vraiment belle.

Ainsi, on observe qu'en (a) aucune discordance ne s'instaure entre la description du contexte par le narrateur (dont le locuteur intériorise la voix), utilisant l'adjectif subjectif axiologique positif *jolie* pour qualifier la serveuse et le discours de Paul *elle est vraiment belle*, faisant usage de l'adjectif *belle*, axiologique positif pour décrire la même serveuse. Le discours de Paul semble en adéquation avec la réalité perçue comme objective selon la description contextuelle. En (b), on observe au contraire une discordance entre la description objective de la serveuse qualifiée par le complément du nom *aux traits disgracieux*, contenant l'adjectif épithète axiologique négatif *disgracieux* et la façon dont Martin qualifie la serveuse par l'énoncé exclamatif *elle est vraiment belle*. On y trouve en effet l'adjectif subjectif axiologique positif *belle* intensifié par l'adverbe *vraiment*. En outre, les adjectifs *disgracieux* et *belle* sont dans une relation d'antonymie. L'énoncé (b) est donc conforme à la définition rhétorique de l'ironie comme antiphrase. Mais la composante de l'écho est également présente. En effet, en (b), il s'agit aussi pour Martin de faire écho au discours de Paul, qui apparaît sous la forme d'un discours indirect dans le texte : *il n'a pas manqué de dire à Martin [qu'il l'a trouvée superbe]*. Martin, en disant *elle est vraiment belle*, reproduit le discours de Paul afin d'en montrer le manque de pertinence dans le contexte d'énonciation : la serveuse a les traits disgracieux. Une fois le corpus enregistré, un test de perception, nécessitant l'utilisation du logiciel Perceval, a été réalisé auprès de 10 auditeurs afin de vérifier que les phrases qui devaient être prononcées sur un ton ironique étaient catégorisées de la sorte par un jury naïf. Seules les phrases perçues comme étant ironiques ont fait l'objet de notre étude.

2.2. Analyse prosodique

Les phrases du corpus de parole dite « normale » ont été analysées à l'aide du logiciel Praat et de Prosogram. Le premier programme cité a permis notamment de relever les éventuels ajouts et de calculer le débit moyen par phrase, tandis que Prosogram a été employé en vue d'obtenir un suivi de la fréquence fondamentale (valeurs données en demi-tons).

3. Principaux résultats

3.1. Résultats en parole dite « normale »

Les figures 1 et 2 présentent la phrase *Tu es en avance* prononcée par le locuteur Michel respectivement sur un ton neutre et sur un ton ironique. Comme il est possible de le constater, la phrase de la figure 1 est produite sur un ton relativement

plat avec une baisse de la fréquence fondamentale, correspondant à l'accent final du français, sur la dernière syllabe. Aucune proéminence n'est visible ici. Concernant la même phrase produite sur un ton ironique, on observe un pic de F0 sur la première syllabe du mot *avance* qui constitue l'élément rhématique de l'énoncé. S'ensuit une baisse de la fréquence fondamentale sur la dernière syllabe du même mot.

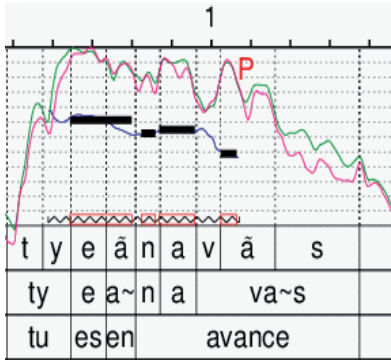


Figure 1. *Tu es en avance* prononcé sur un ton neutre

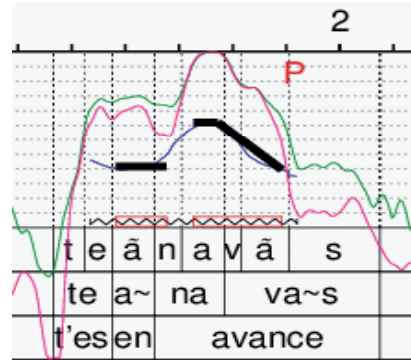


Figure 2. *Tu es en avance* prononcé sur un ton ironique

Notons que ce schéma, consistant à observer une proéminence sur l'élément rhématique d'un énoncé produit sur le ton ironique, est celui qui est revenu le plus régulièrement dans notre corpus. Par ailleurs, lorsque l'élément rhématique est accompagné d'un adverbe modalisateur, on remarque un déplacement de l'accent sur ce même adverbe. C'est le cas pour les figures 3 et 4 qui représentent la phrase *Elle est vraiment belle* produite par le même locuteur à nouveau sur un ton neutre puis sur un ton ironique. Si, dans le premier cas, on relève à nouveau une intonation plate se terminant par une baisse de F0 sur la dernière syllabe, la phrase produite ironiquement se caractérise par une montée de la fréquence fondamentale sur

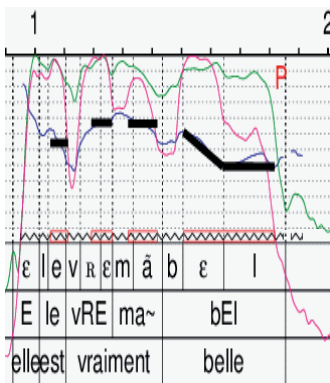


Figure 3. *Elle est vraiment belle* prononcé sur un ton neutre

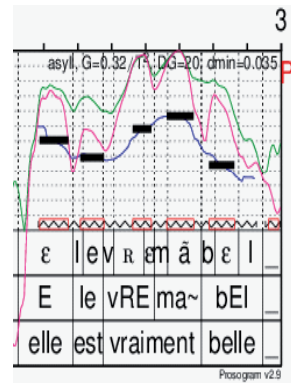


Figure 4. *Elle est vraiment belle* prononcé sur un ton ironique

l'adverbe *vraiment* avant qu'une diminution de la fréquence fondamentale ne soit réalisée sur la dernière syllabe de l'énoncée.

D'autres particularités ont également été notées concernant le ton ironique. C'est le cas notamment pour la phrase *Elle est vraiment belle* prononcée par la locutrice Christel (figure 5). En effet, s'il est possible de relever une courbe intonative relativement plate tout au long de la production de la phrase, celle-ci est accompagnée d'une voix rieuse, en témoigne le bruit de friction présent sur certains segments.

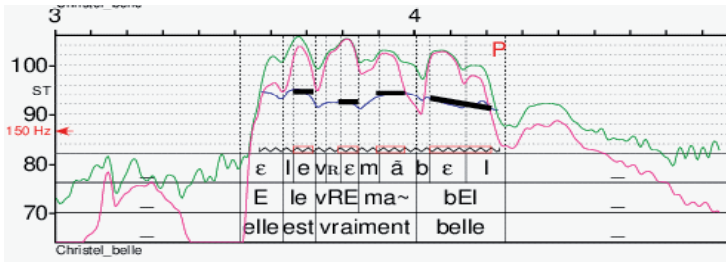


Figure 5. Suivi de F0, signal acoustique de la phrase *Elle est vraiment belle* produite sur un ton ironique par Christel

De même, l'ironie peut également être exprimée à l'aide d'un rythme saccadé. C'est le cas pour la phrase *Ton bureau est super bien rangé* produite par la locutrice Maud. En effet, si aucune proéminence n'est observable sur cet énoncé (figure 6), on remarque un allongement de la durée de l'ensemble des voyelles présentes dans ce même énoncé (tableau 1).

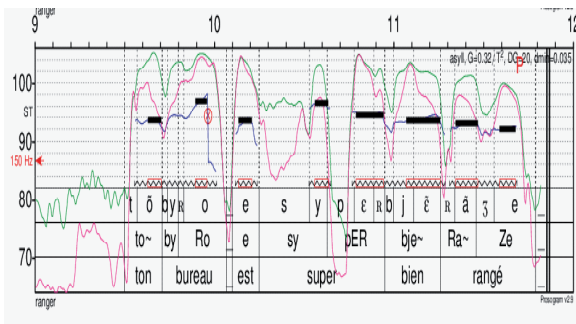


Figure 6. Courbe intonative de la phrase *Ton bureau est super bien rangé* prononcée par la locutrice Maud sur un ton ironique

Tableau 1 Durée moyenne des voyelles dans la phrase *Ton bureau est super bien rangé* prononcée par la locutrice Maud sur un ton ironique

Voyelles	Ironie	Normal
o~	110	140
y	90	60
o	130	240
e	159	149
y	90	100
E	80	110
E~	70	150
a~	130	120
e	140	230
Moyenne	111	44
E-T	30	58

Enfin, signalons également que dans 36% des cas, nos locuteurs ont ajouté le marqueur *hein* à la phrase à prononcer sur un ton ironique. C'est le cas, par exemple, pour l'énoncé *Tu es en avance* produit par la locutrice Nada (figure 7), prononcé avec une montée de F0 sur la dernière syllabe du mot *avance*, montée qui se prolonge sur le mot *hein* situé en fin de phrase.

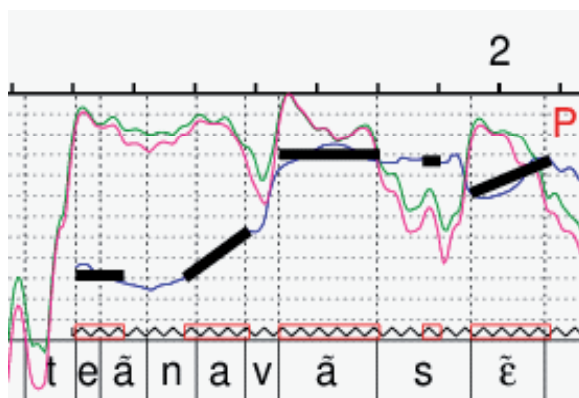


Figure 7. Courbe intonative de la phrase *Tu es en avance* prononcée par la locutrice N sur un ton ironique

Les travaux menés dans la littérature sur le sujet révèlent d'ailleurs qu'il s'agit d'un marqueur discursif indiquant la relation phatique, la recherche de la connexion avec l'autre (Malandain, 1983 : 83 ; Traverso, 1996 : 66). En d'autres termes, le locuteur en appelle à la perception de l'autre sur l'énoncé qu'il vient de produire, perception que le locuteur veut co-orienter à la sienne.

4. Synthèse, limites et perspectives

4.1. Synthèse

En résumé, il est possible de constater la présence d'un accent d'insistance sur les éléments axiologiques lorsqu'un énoncé est ironique. Dans le cas où un énoncé contiendrait un adverbe intensif (comme *vraiment*, *super*, ...) modifiant un adjectif subjectif axiologique, la proéminence porte sur cet adverbe. D'autres particularités ont été observées pour mettre en évidence l'ironie, comme l'utilisation d'une voix rieuse, d'un rythme saccadé ou d'un marqueur discursif de demande d'approbation de type *hein*, *n'est-ce pas* ou *dis donc*.

4.2. Limites

La principale limite à ce travail porte sur le caractère « naturel » de la « parole de laboratoire » qui a été employée dans le cadre de cette étude. En effet, le fait de faire lire une phrase à nos locuteurs en imposant plus ou moins un ton neutre puis un ton ironique rend l'exercice quelque peu artificiel. Par ailleurs, « imposer » une intonation ironique suppose que le locuteur produit un énoncé qui sera tout sauf neutre ; cela écarte la possibilité de trouver des énoncés ironiques produits sur un ton neutre alors même que ceux-ci doivent bel et bien exister. En outre, notre étude ne tient pas compte des éléments extra-linguistiques comme les gestes, le regard, ... qui peuvent accompagner l'ironie.

4.3. Perspectives

Il serait intéressant de reprendre cette étude avec davantage de locuteurs et de phrases à prononcer sur un ton ironique. En outre, le lien entre la manière de marquer l'ironie d'un point de vue prosodique et le type d'ironie mériterait également d'être étudié. En effet, selon les théories énonciativistes (Benveniste, 1966 : 156 ; Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 114), un locuteur peut s'impliquer plus ou moins dans son discours par l'usage de termes objectifs n'impliquant pas la notion d'appréciation ou de termes subjectifs qui, au contraire, comportent l'idée d'une évaluation. Un locuteur pouvant utiliser ces diverses catégories d'unités dans l'ironie, on supposera l'existence d'énoncés ironiques de différentes natures. Pour exemple, si un énonciateur, regardant la pluie tomber, prononce la phrase *le soleil brille ce matin*, nous aurons à faire à un énoncé ironique objectif. Dans le cas où une locutrice dirait *cet enseignant est mignon* tout en pensant le contraire, il s'agirait d'un énoncé ironique subjectif. Partant de là ainsi que du postulat selon lequel la prosodie rend plus évidente la reconnaissance de l'ironie, nous voudrions vérifier ou infirmer notre hypothèse selon laquelle plus un énoncé est subjectif, plus l'ironie sera marquée prosodiquement et inversement, dans la mesure où la perception du caractère ironique sera plus aisée pour l'interlocuteur dans le cas où le fait énoncé porte sur une réalité unanimement vérifiable.

Références

- Benveniste Emile, 1966 : *Problèmes de linguistique générale*. T. 1. Paris : Gallimard.
 Eggs Ekkehard, 2009 : « Rhétorique et argumentation : de l'ironie ». *Argumentation et analyse de discours*, 2, 1—15.

- Fontanier Pierre, 1977 [1830] : *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1980 : « L'ironie comme trope ». *Poétique*, **41**, 108—127.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1980 : *L'énonciation de la subjective dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Karpf Anne, 2008 : *La voix : un univers invisible*. Paris : Éditions Autrement.
- Lacheret Arnaud, 2011 : « Le corps en voix ou l'expression prosodique des émotions ». *Évolutions psychomotrices*, **23**, 90, 25—37.
- Léon Pierre, 1993 : *Précis de phonostylistique — parole et expressivité*. Paris : Nathan.
- Malandain Jean-Louis, 1983 : « Il faut bien faire avec des bribes hein ! ». *Français dans le monde*, **176**, 84—86.
- Martinet André, 1960 : *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Sperber Deirdre, Wilson Dan, 1978 : « Les ironies comme mention ». *Poétique*, **36**, 399—412.
- Traverso Véronique, 1996 : *La conversation familière : analyse pragmatique des interactions*. Lyon : PUF.